

COMMUNE D'ESTREE-BLANCHE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil vingt, le vingt-et-un janvier à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard DELETRE, Maire, en suite de convocation en date du 10 janvier 2020.

Présents : Mesdames DEGRAVE Patricia, GOTRAND Françoise, RIVELON Fabienne, LEVERT Aline, Messieurs DELETRE Bernard, AMMEUX Rémy, BART Dominique, TARTARE Marc.

ABSENTS EXCUSES : Mme MANTEL Christelle qui a donné procuration à Mme RIVELON Fabienne, Mme MARICHEZ Mélissa qui a donné procuration à Mme DEGRAVE Patricia, M. HENNEBELLE Sylvain qui a donné procuration à M. DELETRE Bernard.

ABSENTE : Mme GRUMIAUX Véronique.

SECRETAIRE : M. TARTARE Marc

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES DE LIGNY LES AIRES ET WESTREHEM PAR LA SOCIETE SAS PARC EOLIEN DU MOULINET

* * *

La séance se poursuivant, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande d'exploitation par la Société SAS PARC EOLIEN DU MOULINET d'un parc éolien composé de 8 aérogénérateurs (hauteur totale : 150 m – puissance totale : 17,6 MW) et d'un poste de livraison sur les communes de LIGNY LES AIRES et WESTREHEM.

Conformément à l'article 9 de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2019, le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'autorisation,

Le conseil municipal,
Suite au vote de ses membres présents et délibérants,
Décide

Dé donner un avis favorable à la demande d'exploitation d'un parc éolien par la Société SAS PARC EOLIEN DU MOULINET sur les communes de LIGNY LES AIRES et WESTREHEM (5 Voix POUR, 3 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS).

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Publié, notifié & rendu exécutoire le 22 janvier 2020
Pour extrait conforme,

Le Maire,



REÇU LE 27 JAN. 2020

